

Méningite à Méningocoque



Mise à jour
26/11/2024

Autres dénominations
Neisseria Meningitidis
Méningocoque

Informations relatives à
CHUV / Psychiatrie

Epidémiologie

Agent infectieux

Neisseria meningitidis

Réservoir

Homme

Mode de transmission



Transmission par des gouttelettes, particules de grosse dimension (> 5 microns) dont la production est exacerbée par la toux, la conversation ou certaines interventions: ex. bronchoscopie



La dispersion de gouttelettes se limite à un rayon de 1 à 2 mètres depuis la source



Les mains ou les gants contaminés par les gouttelettes peuvent aussi être un vecteur



Portes d'entrée: muqueuses (nez, gorge)

Période d'incubation

2 à 10 jours, en général 3 à 4 jours

Durée d'infectiosité

La contagiosité cesse 24 heures après le début d'un traitement antibiotique efficace

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles



Mesures Additionnelles Gouttelettes

Placement



Chambre individuelle

Durée des mesures

- Jusqu'à 24 heures après le début du traitement
-

Suivi microbiologique

- Pas nécessaire de faire un prélèvement de suivi sauf avis contraire HPCi
-

Soins de base

- En cas de douche commune, le patient en Mesures Additionnelles passe en dernier
-

Matériel de soins

- Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles
 - Privilégier le matériel à usage unique
-

Transport

- Port d'un masque de soins par le patient et le transporteur

- > Vêtements propres
 - > Avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates
 - > Limiter les déplacements pendant la durée de la maladie
-

Circulation

- > Sorties limitées à la physiothérapie de mobilisation et aux besoins essentiels. Lors d'hospitalisation prolongée et si patient compliant, possibilité de sorties à l'extérieur
 - > Masque de soins pour le patient et le soignant
 - > Surblouse et gants pas nécessaires pour le patient
 - > Surblouse indiquée pour le soignant seulement si contact direct avec le patient
-

Visiteurs

- > Port d'un masque de soins
 - > Ne pas s'asseoir sur le lit
 - > Désinfection des mains en sortant de la chambre
 - > Surblouse seulement si participation aux soins
-

Transfert/Sortie

- > Avertir le service/l'établissement de soins de destination
-

Mesures en cas d'épidémie

-  Cohortage possible lors d'épidémie
-  Se référer aux recommandations de l'unité HPCi-CHUV

Prise en charge des personnes contacts

Mesures

-  Enquête d'entourage et prophylaxie post-expositionnelle selon les recommandations de l'unité HPCi-CHUV
-  Prophylaxie post-expositionnelle de l'entourage proche selon recommandations du Service de la santé publique
-  Prophylaxie de l'entourage proche [personnes vivant sous le même toit, enfants fréquentant une crèche, enfants et enseignant d'une même classe (jusqu'à 2ème HarmoS), personnes ayant eu contact proche (baiser, etc.)] selon avis office du médecin cantonal

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains

-  Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec la solution hydro-alcoolique

Gants

-  Non indiqués en systématique



A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

Blouse de protection



Oui, si contact direct avec le patient ou son environnement direct



Pas nécessaire si simple passage dans la chambre

Masque de soins



Oui, masque de soins lorsque le travail s'effectue dans un rayon de 1 à 2 mètres du patient

Lunettes de protection



Non en systématique



A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projections de liquides biologiques)

Mesures complémentaires



Pour le personnel ayant eu une exposition à risque sans masque de protection (intubation, réanimation), une prophylaxie post-expositionnelle est recommandée :



Ciprofloxacin 500 mg en dose unique

-  Ou rifampicine 2x600 mg/jour pendant 2 jours
-  Ou ceftriaxone 250 mg im dose unique chez la femme enceinte
-  Contacter la médecine du personnel

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins

-  Utiliser le détergent/désinfectant usuel

A la levée des Mesures Additionnelles :

-  Désinfecter tout le matériel à usage multiple présent en chambre
-  Conserver le matériel non désinfectable (boîtes de gants, masques, lingettes, etc) présent dans la chambre sauf si souillures visibles

Lit et literie

-  Utiliser les sacs à linge usuels
-  Se désinfecter les mains avant toute manipulation de linge propre
-  Ne pas remplir les sacs à linge sale au-delà du 2/3 de leur capacité

A la levée des Mesures Additionnelles :

-  Changer le lit et la literie

Environnement

-  Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien
-  Entretien de l'environnement direct du patient 1x par jour



Les surfaces souillées par des liquides biologiques doivent être nettoyées/désinfectées immédiatement

A la levée des Mesures Additionnelles :



Désinfection minutieuse de l'environnement direct du patient (table de nuit, armoire patient, etc.)



Nettoyage et désinfection de la chambre par le service propreté et hygiène



Pas de changement du rideau de lit



Nettoyage de la surface du paravent



Pas de trempage du rideau de la salle de bains

Déchets



Elimination des déchets selon les filières habituelles

Déclaration du cas

Déclaration au service HPCI



Oui

Déclaration au médecin cantonal



Déclaration du médecin dans les 24 heures
